



**Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du jeudi 26 septembre 2024**

Date de la convocation : vendredi 20 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 85

Étaient présents :

M. François BAYROU, M. Nicolas PATRIARCHE, Mme Valérie REVEL, Mme Marie-Claire NE, M. Michel BERNOS, M. Francis PEES, M. Jean-Louis CALDERONI, M. Claude FERRATO, M. Patrick BURON, M. Jean-Marc DENAX, M. Philippe FAURE, M. André NAHON, M. Jean-Marc PEDEBEARN, M. Didier RIVIERE, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Victor DUDRET, M. Jean-Pierre LANNES, M. Bernard MARQUE, M. Pierre SOLER, M. Eric CASTET, M. Patrick ROUSSELET, M. Christophe PANDO, Mme Martine BIGNALET, Mme Corinne HAU, Mme Martine RODRIGUEZ, M. Arnaud JACOTTIN, M. Jean-Louis PERES, M. Mohamed AMARA, M. Alain VAUJANY, Mme Patricia WOLFS, Mme Josy POUHEYTO, M. Jean LACOSTE (présent du n°1 au n°21), M. Régis LAURAND, M. Eric SAUBATTE, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Michel CAPERAN, M. Kenny BERTONAZZI, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, Mme Lise ARRICASTRE, M. Gilbert DANAN, Mme Françoise MARTEEL, M. Pascal GIRAUD, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Sébastien AYERDI, Mme Pauline ROY LAHORE, Mme Catherine LOUVET-GIENDA, M. Jean-Loup FRICKER, M. Jérôme MARBOT, M. Jean-François BLANCO, Mme Emmanuelle CAMELOT, Mme Fabienne CARA, Mme Natalie FRANCO, M. Julien OCHEM, Mme Vanessa HORROD, M. Jean-Marc ARBERET, Mme Karine RODRIGUEZ, M. Eric BOURDET, M. Jean-Michel BALEIX, Mme Roselyne JANVIER, M. Fabien CERESUELA, Mme Brigitte COUSTET, Mme Janine DUFAU POUQUET, Mme Corinne TISNERAT, M. Laurent JUBIER, M. Frédéric MAZODIER

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Monique SEMAVOINE (pouvoir à M. François BAYROU), Mme Christelle BONNEMASON CARRERE (pouvoir à M. Mohamed AMARA), Mme Néjia BOUCHANNAFA (pouvoir à Mme Marie-Laure MESTELAN), Mme Nathalie BOUDER (pouvoir à M. André NAHON), M. Jean-Claude BOURIAT (pouvoir à Mme Marie-Claire NE), M. Raymond CHAGOT (pouvoir à Mme Karine RODRIGUEZ), M. Thibault CHENEVIÈRE (pouvoir à M. Gilbert DANAN), Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à Mme Françoise MARTEEL), Mme Sylvie GIBERGUES (pouvoir à M. Jérôme MARBOT), Mme Julie JOANIN (pouvoir à M. Régis LAURAND), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. Jean-Louis PERES), M. Didier LARRIEU (pouvoir à M. Jean-Marc DENAX), M. Jacques LOCATELLI (pouvoir à M. Philippe FAURE), Mme Véronique MATHIEU LESCLAUX (pouvoir à M. Arnaud JACOTTIN), M. Pascal MORA (pouvoir à M. Jean-Louis CALDERONI), Mme Marie MOULINIER (pouvoir à M. Kenny BERTONAZZI), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), M. Gilles TESSON (pouvoir à M. Pierre SOLER), M. Jean LACOSTE (pouvoir à M. Sébastien AYERDI du n°22 au n°49)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Patrice BARTOLOMEO, M. Jérôme RIBETTE

Secrétaire de séance : Madame Lise ARRICASTRE

N° 41 10ème édition des rencontres littéraires « Les Idées mènent le Monde »

Rapporteur : M. Michel BERNOS

Mesdames, Messieurs

L'objectif de rayonnement inscrit au cœur du projet de politique culturelle a permis à Pau, son agglomération, et plus largement à tout le pays de Béarn, de devenir une région riche de sa vie culturelle.

Les rencontres littéraires d'envergure nationale « Les Idées mènent le Monde », créées en 2014, traduisent tout particulièrement cette ambition.

L'édition 2023 s'est déroulée à Pau du 30 novembre au 3 décembre. Elle a réuni à Pau, au Foirail et au Palais Beaumont, une trentaine de personnalités et intellectuels de renom – philosophes, scientifiques, historiens, économistes, artistes ou encore journalistes – et fédéré les principaux acteurs du livre sur le territoire, autour de débats d'idées sur le thème « Nos raisons d'espérer ».

Le salon du livre adossé à ces rencontres a proposé des espaces de promotion et de vente à destination des éditeurs, libraires et acteurs du livre participant à la manifestation. Toute la surface disponible du Palais Beaumont a été utilisée pour accueillir l'ensemble des acteurs locaux du livre, avec plus de 70 exposants.

Des animations à destination des enfants ont été proposées au sein d'un espace dédié pour le jeune public pendant les rencontres.

En 2023, il a été organisé pour la deuxième année une conférence dans le cadre du dispositif d'éducation artistique et culturelle en faveur du public scolaire et rassemblé plusieurs centaines de lycéens. Ce dispositif sera reconduit en 2024.

Cette année, les rencontres littéraires fêteront leur 10^{ème} édition, elles se dérouleront du 28 novembre au 1^{er} décembre 2024. Le Palais Beaumont sera mis à la disposition de la communauté d'agglomération selon la tarification en vigueur. Une soirée d'ouverture lancera la 10^{ème} édition de cet événement, le 28 novembre, depuis le pôle culturel du Foirail.

La SPL Palais Beaumont se chargera d'assurer la prestation relative à l'aménagement des stands, comprenant le montage et le démontage ainsi que la refabrication des décors éventuellement rendus inutilisables. Elle assurera également les prestations techniques relatives aux installations du dispositif de sécurité du site et la restauration des invités.

Comme précédemment, le commissariat de programmation des personnalités invitées et d'organisation des débats sera assuré par le journaliste Philippe Lapousterle, qui accepte cette année encore d'en assurer la mission à titre gracieux. La communauté d'agglomération prendra en charge les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration correspondants ainsi que les défraiements des invités, qui ne seront pas rémunérés pour leur participation à ce rendez-vous et viennent à Pau à titre bénévole.

En fonction de l'emplacement et de la qualité des espaces dédiés à l'accueil des partenaires, les tarifs des stands resteront inchangés par rapport aux autres éditions. Ils se décomposeront comme suit :

- 20 € TTC le m² pour un stand en rez-de-chaussée, salles Henri Faisans et des Ambassadeurs ;
- 15 € TTC le m² pour un stand en rez-de-jardin, Foyer Paul-Jean Toulet ;
- 10 € TTC le m² pour un stand dans les salles Gabard-Nerval-Lautréamont et Espace Wright.

Ce tarif correspond à un aménagement de base, tout aménagement complémentaire notamment en besoin de branchement électrique sera facturé à hauteur de 30 €.

L'entrée aux rencontres littéraires restera gratuite de façon à ouvrir la manifestation à un public le plus large possible, à rendre la culture accessible à tous et à réserver l'intégralité des dépenses des visiteurs à l'achat de livres.

En outre, l'accueil du public et des intervenants durant les journées de la manifestation sera assuré par des personnels de la collectivité, des vacataires et des bénévoles. Une convention est proposée pour le recrutement de bénévoles de service public au sein de la communauté d'agglomération.

Les exposants bénéficieront de la gratuité du parking Beaumont afin que leur accès au site soit facilité et qu'ils puissent assurer le chargement et le déchargement des matériels. Cette gratuité sera accordée en dehors des heures d'ouverture au public, pour les temps de montage et de démontage, dans la limite d'un véhicule par exposant.

La charge ainsi créée sur le budget annexe des parkings de la Ville de Pau sera compensée par le budget général de la communauté d'agglomération.

Après avis de la conférence Services à la population - Solidarités - Sport - Culture - Gens du voyage du 18 septembre 2024 et avis de la conférence Finances - Administration Générale du 19 septembre 2024, il vous appartient de bien vouloir :

1. Approuver l'organisation de la 10^{ème} édition des rencontres littéraires « Les Idées Mènent le Monde » selon les conditions décrites ci-dessus ;

2. Décider de fixer à 20 € TTC le m² le tarif de location des stands aux exposants situés en rez-de-chaussée (salles Henri Faisans et des Ambassadeurs), à 15 € TTC le m² le tarif de location des stands aux exposants situés en rez-de-jardin (Foyer Paul-Jean Toulet) et à 10 € le m² le tarif de location des stands situés dans les autres salles (Gabard-Nerval,-Lautréamont et Espace Wright), tout aménagement complémentaire, notamment pour des branchements électriques, sera facturé à hauteur de 30 € et de faire recette des montants correspondants au budget principal 2024 ;

3. Décider la prise en charge directe ou le remboursement des frais afférents à l'organisation de la 10^{ème} édition, sur présentation de justificatifs, des frais de transport, d'hébergement et de restauration des personnalités invitées pour les débats ainsi que de Monsieur Lapousterle, commissaire de programmation et autoriser la signature de conventions de bénévole des services publics par Monsieur le Président ou son représentant ;

suite du délibéré page suivante

4. Décider que la dépense correspondant à la prise en charge du stationnement des exposants aux conditions ci-dessus sera effectuée au moyen des crédits inscrits au budget principal 2024, chapitre 011, fonction 30, article 6288, sur la base du titre de recettes émis par le budget annexe des parkings de la Ville de Pau.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Président
François BAYROU